

L'amicale vicoise pour le don du sang bénévole vous attend mercredi et jeudi !



L'amicale vicoise pour le don du sang bénévole vous attend mercredi et jeudi !

Les besoins de sang ne diminuent pas en période estivale alors que les dons faiblissent et les réserves baissent !

C'est donc le moment de se mobiliser d'autant plus que l'on est peut-être davantage disponible car en vacances !

L'amicale vicoise pour le don du sang bénévole était présente sur le marché de vendredi à Vic-Fezensac et sur celui de dimanche à Castéra-Verduzan pour promouvoir ce geste généreux et indispensable.

Toute l'équipe de l'amicale du don du sang bénévole de Vic-Fezensac vous attend

mercredi 16 et jeudi 17 août de 9 h 30 à 13 h 30

salle polyvalente

Les horaires ont été adaptés à la température.

Vous serez accueillis avec toute la convivialité habituelle des membres de l'amicale et une collation post-don vous sera servie.

Vous êtes attendus en nombre !



Il faut se munir **d'une pièce d'identité avec photo.**

<https://www.lejournaldugers.fr/article/68911-lamicale-vicoise-pour-le-don-du-sang-benevole-vous-attend-mercredi-et-jeudi>

QUI PEUT DONNER ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

